

LE MAGAZINE DU SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIES DU RHÔNE

SYDER

le mag'

N°2

NOV.
2024



AUX CÔTÉS DES COMMUNES

Cap sur la Démarche
Performancielle

DOSSIER SPÉCIAL MOBILITÉ ÉLECTRIQUE

Les actions en faveur
de son développement

RETOUR EN IMAGES

Les Trophées du SYDER 2024

 **territoire
d'énergie**
RHÔNE - SYDER

Sommaire

03 Le syndicat & ses acteurs

**04
05** Aux côtés des communes pour la transition énergétique

**06
07** Le SYDER, partenaire d'événements

**08
11** Dossier spécial mobilité électrique

**12
13** Retour en images

**14
15** Cap sur les territoires

16 Agenda

REJOIGNEZ-NOUS !



ÉDITO DU PRÉSIDENT

Chers lectrices et lecteurs,

Pour ce deuxième numéro de *SYDER le Mag*, nous avons souhaité revenir en détail sur un certain nombre d'actions et missions portées par notre syndicat en matière de transition énergétique.

À travers notre dossier spécial "mobilité électrique", vous comprendrez en quoi la mobilité décarbonée est un sujet crucial pour notre avenir et constitue une priorité pour le SYDER.

Grâce à notre rubrique "Cap sur les territoires", vous découvrirez des exemples concrets d'équipements énergétiques vertueux ; installations photovoltaïques, chaufferies biomasses ou encore éclairage public en LED et connecté, portés conjointement par le SYDER et les territoires. Des installations qui ont été saluées par les élus et habitants lors d'inaugurations mais également lors de l'édition 2024 de la traditionnelle cérémonie des Trophées du SYDER.

Enfin, ce deuxième numéro de *SYDER le Mag* est aussi l'occasion de faire un point d'étape plus en détail sur le déploiement de la Démarche Performancielle, notre programme, inédit sur le territoire national, de remplacement à grande échelle des luminaires par des LED couplé à l'installation de nœuds de télégestion, permettant de moduler à distance l'éclairage.

Je vous souhaite une excellente lecture et vous invite à découvrir ces projets, véritables moteurs de notre transition énergétique sur le territoire.

Malik Hechaïchi,
Président du SYDER

LE SYDER A FRANCHI PLUSIEURS ÉTAPES DÉCISIVES AVEC DES PROJETS AMBITIEUX, POUR ACCOMPAGNER LES COMMUNES DU RHÔNE VERS DES USAGES ÉNERGÉTIQUES DURABLES ET RESPONSABLES.

LE SYNDICAT ET SES ACTEURS

Les chiffres clés du SYDER

52 agents œuvrent au quotidien au SYDER pour l'aménagement du territoire et assurer l'avenir énergétique des communes du Rhône.

14 agents relèvent du pôle transition énergétique

26 agents relèvent du pôle service technique

12 agents relèvent du pôle support et de la direction générale

17 agents ont rejoint le SYDER en 2024

Focus sur le service Régie SYDER Chaleur

Composé de 5 agents, le service de la Régie SYDER Chaleur joue un rôle central dans la réussite des projets de chaufferies biomasses et de réseaux de chaleur sur le territoire.

Cette équipe accompagne les communes de A à Z dans leurs projets : de l'étude de faisabilité à la conception technique, en passant par le montage financier, le suivi des travaux et la maintenance des installations, ces experts sont présents à chaque étape. Leur expertise technique et leur connaissance du terrain permettent aux collectivités de faire les meilleurs choix en matière de combustibles, d'implantation d'équipements et d'optimisation énergétique. Grâce à leur accompagnement de proximité, les communes bénéficient de solutions sur-mesure et fiables, tout en participant activement à la transition énergétique locale.

35 communes du territoire ont transféré la compétence "production et distribution publique de chaleur" au SYDER.

13 chaufferies alimentées en chaleur renouvelable et réseaux de chaleur associés sont exploitées par le SYDER.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Depuis 2023, le SYDER s'est doté de référentiels techniques et financiers qui permettent de définir clairement le mode de gestion des projets conduits par les services Travaux et Maintenance de l'Éclairage public, d'expliquer et faciliter les interfaces entre les différentes parties prenantes (communes, Syndicat, autres opérateurs, Enedis, entreprises de travaux ou entreprises de maintenance, maîtres d'œuvre éventuels et tiers), et de clarifier les contributions financières appelées. Ce référentiel est actualisé tous les ans et approuvé en Comité syndical par les délégués.

RÈGLEMENTS
TECHNIQUES
ET FINANCIERS
DU SYDER



L'équipe Régie SYDER Chaleur

Vous avez un projet de chaufferie, vous voulez en savoir plus sur la Régie SYDER Chaleur



AUX CÔTÉS DES COMMUNES POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Coup de projecteur sur la Démarche Performancielle : pour un éclairage durable et responsable



La Démarche Performancielle, c'est quoi ?

Inédite sur le territoire national, la Démarche Performancielle est une campagne de remplacement à grande échelle des sources lumineuses dites classiques par des luminaires LED, moins énergivores et plus responsables, de l'ensemble des équipements d'éclairage public des communes rhodaniennes inscrites dans ce programme.

Parallèlement au remplacement des ampoules, le SYDER installe également un dispositif de commande intelligente, la **télégestion**, permettant de moduler à distance l'éclairage (extinction/abaissement nocturne).

Une démarche qui permet aux communes de réaliser **50 à 80% d'économie d'énergie** et de **lutter contre la pollution lumineuse** afin de respecter l'arrêté ministériel du 27 décembre 2018.



143 COMMUNES

engagées dans la démarche sur les 196 ayant délégué la compétence éclairage public au SYDER.

Chiffres clés*

* au 1er octobre 2024



30 000

luminaires LED installés à ce jour

60 000

luminaires LED seront installés en totalité



30 000

noeuds connectés installés à ce jour

60 000

noeuds connectés seront installés en totalité

Focus sur la télégestion

Pour assurer le suivi et l'exploitation des points équipés de LED, tous les ouvrages, rénovés ou non, seront équipés de **modules de communication pour la télégestion** au point lumineux.

Ce système intelligent permet la **collecte automatique de données** et le **contrôle à distance des luminaires** (extinction, abaissement de la luminosité, etc.), optimisant la consommation d'énergie et facilitant la maintenance.

La télégestion permet des ajustements en temps réel et améliore la gestion des ressources.

En intégrant des capteurs intelligents, elle contribue à des villes plus sûres et durables, tout en réduisant les coûts opérationnels. En outre, à plus long terme, ces capteurs intelligents pourront également **remplir d'autres fonctions en remontant des données** comme la qualité de l'air, la météo, le trafic routier, le stationnement, la vidéosurveillance, etc.



Piloter à distance l'éclairage grâce au logiciel inédit « SYDERconnect »



Personnalisable comme un tableau de bord, SYDERconnect est un logiciel inédit de supervision qui permet de **surveiller et d'interagir à distance avec les luminaires**. Il affiche en temps réel l'état des équipements, les consommations et les anomalies. Permettant des mises à jour à distance, il transmet diverses informations comme les données de consommation, l'inventaire, l'état des appareils, la modulation de l'éclairage, la gestion de la consommation, les tickets de maintenance, l'automatisation, et la gestion des utilisateurs.

Réservé dans un premier temps aux agents du service Démarche Performancielle du SYDER, ce dispositif sera mis à la disposition des collectivités dans un second temps. **Chaque commune aura ainsi accès à une supervision dédiée à son éclairage**, permettant de consulter l'état de son parc, sa consommation, et de programmer ses allumages/extinctions spécifiques.

Des modalités financières incitatives

Afin d'encourager les communes à intégrer ce programme, le SYDER a mis en place **des conditions financières particulièrement incitatives**. En effet, le syndicat a décidé de prendre en charge 50% **des dépenses générées** par le remplacement et / ou l'installation des nouvelles sources lumineuses ainsi que les travaux inhérents à ces nouveaux équipements. Au bout d'un an de mise en service, la collectivité peut rembourser **la totalité de la dépense en une seule fois ou sur 15 ans**.

Ils nous donnent un coup de pouce et soutiennent la démarche

Le SYDER a été désigné lauréat de l'appel à projets Lum'ACTEE+, porté par le programme Actee de la FNCCR, visant à soutenir les collectivités dans la rénovation de leur éclairage public. Grâce à une subvention de plus de **175 000 €**, le SYDER pourra financer l'achat de matériel de télégestion ainsi qu'une partie des dépenses de personnel liées à la maîtrise d'œuvre.

LE SYDER, PARTENAIRE D'ÉVÈNEMENTS

Le SYDER était présent lors de différents événements nationaux et départementaux afin de promouvoir l'ensemble des actions du syndicat. Ce fut également l'occasion d'échanger avec les autres syndicats d'énergie de France et de la région Auvergne-Rhône-Alpes autour des bonnes pratiques en matière de maîtrise et de sobriété énergétique.

Congrès de la FNCCR

Tous les deux ans, la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR), dont le SYDER est membre, organise un congrès qui réunit l'ensemble des collectivités, acteurs économiques, institutionnels et associatifs qui œuvrent dans les domaines de l'énergie, de l'eau, des déchets et du numérique. Pour cette 39^e édition, qui se déroulait du 26 au 28 juin au Centre des Congrès Micropolis - Besançon, élus, agents, entreprises, partenaires associatifs et institutionnels se sont retrouvés pour échanger autour d'un thème majeur : "Transition écologique et services publics locaux - Énergie, eau, déchets, numérique - Le défi de la territorialisation". Le SYDER était présent sur le stand de l'association TEARA qui réunit l'ensemble des syndicats énergie de la région Auvergne-Rhône-Alpes.



Les syndicats d'énergie célèbrent leurs anniversaires

En 2024, nombreux sont les syndicats d'énergie à célébrer des chiffres ronds. Le SYDER était aux côtés de ses homologues de la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour passer avec eux ce cap ! Au-delà de l'aspect festif, ces événements furent l'occasion pour les syndicats de revenir sur les grandes actions et missions qu'ils ont menées et qu'ils continuent de développer pour accompagner l'aménagement de leurs territoires et tendre vers une réelle transition énergétique. Encore un joyeux anniversaire au Territoire d'Énergie Drôme – SDED qui a célébré ses 60 ans, tout comme le Syndicat Départemental d'Énergies de l'Ardèche – SDE07, et le TE38 – territoire d'Énergie Isère qui a fêté ses 30 ans d'existence !



Bertrand Lachat, Président du Territoire d'Énergie Isère - TE38, lors du discours d'ouverture du 30^{ème} anniversaire du syndicat, le 19 septembre 2024



Nathalie Niesen, Présidente du Territoire d'Énergie Drôme - SDED, lors du discours d'ouverture du 60^{ème} anniversaire du syndicat au palais des congrès Ô Lac, le 9 avril 2024



Illuminations projetées lors du 60^{ème} anniversaire du SDE 07, syndicat d'énergie de l'Ardèche, le 26 septembre 2024

Ecoloustics : le concours qui éveille à la transition énergétique

Le SYDER est partenaire, pour la troisième année consécutive, du concours Ecoloustics. Organisé depuis 2017 par la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR), ce concours a pour objectif d'éduquer et d'éveiller le jeune public aux grands enjeux de la transition énergétique. Ouvert à toutes les classes (de cycle 3) des écoles et collèges, ce concours comporte deux phases : un prix départemental et un prix national. Pour concourir, les classes doivent présenter un support illustrant leurs recherches et travaux sur la transition énergétique qui peut revêtir différentes formes : film, journal, affiche, BD, site web... En 2024, 6 écoles du territoire ont participé au concours.



Bravo à tous nos petits éco-citoyens !

Mardi 25 juin, les classes de CM1-CM2 de l'école de Morancé et d'Odenas ont pu profiter d'une **visite du parc Eco Habitat de Saint-Symphorien-sur-Coise**, ainsi que du centre de **méthanisation Méthamoly de Saint-Denis-sur-Coise**. De quoi approfondir leurs connaissances sur l'énergie !

Édition 2024-2025

Dates d'inscription

Dépôt des candidatures avant le 13 décembre 2024.
Production des élèves à fournir avant le 4 avril 2025.

Thème de l'édition 2025

"Mon territoire fait sa transition énergétique, et moi dans tout ça ?"

Vous souhaitez en savoir plus sur le concours, vous souhaitez inscrire l'une de vos classes :



Retour sur l'édition 2024

Le 30 avril 2024, le jury national du concours Ecoloustics s'est réuni à la FNCCR pour désigner les grands gagnants de l'édition 2024. Et quelle fierté, **les élèves de la classe de CM1-CM2 de l'école de Morancé**, déjà couronnés au niveau départemental, **ont également remporté le concours national**. Nos journalistes en herbe ont imaginé leur commune en 2043 dans leur magazine futuriste "**Les petits écolos**", avec une école énergétiquement responsable, des voitures éoliennes, des vélos cargo.

Le mercredi 5 juin, nos Ecoloustics rhodaniens se sont rendus dans la capitale pour recevoir le prix national du concours 2024. Après avoir visité la Cité des Sciences et de l'Industrie le matin, direction le siège de la FNCCR pour la cérémonie de remise des prix. **Nos jeunes lauréats**, accompagnés de leur institutrice, de quelques parents d'élèves et du service com' du SYDER, **ont reçu le prix tant attendu des mains du Président du SYDER et du Vice-président de la FNCCR, Monsieur Guy Hourcubie**. Trois autres classes ont également été distinguées pour leur engagement environnemental.

DOSSIER SPÉCIAL : MOBILITÉ ÉLECTRIQUE

Inscrivez-vous au webinar du SYDER dédié à la mobilité électrique le **6 mars 2025**. Vous y découvrirez toutes les solutions du syndicat pour accompagner le développement de la mobilité électrique sur votre commune. Démarches, conditions financières, SDIRVE, super-chargeurs, etc.

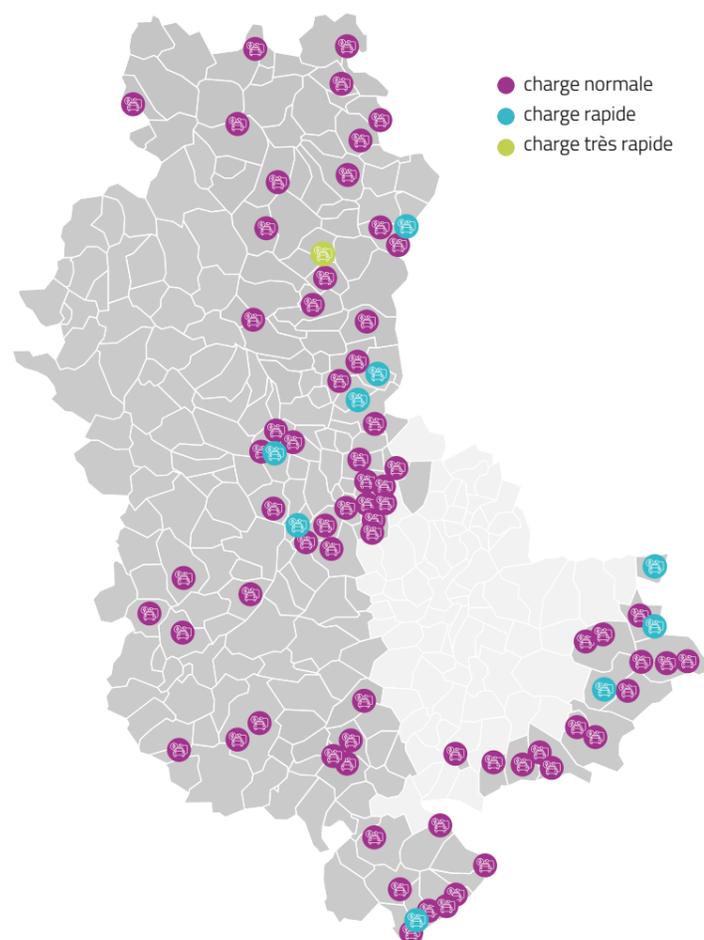


Le SYDER : l'opérateur de la mobilité électrique publique dans le Rhône

Depuis 2019, le SYDER assure pour le compte des communes et des communautés de communes et d'agglomération qui lui ont transféré cette compétence, le développement, l'exploitation et la maintenance des **Infrastructures de Recharge pour Véhicule Électrique (IRVE)**. A ce jour, **67 communes et 2 EPCI** ont délégué cette compétence à notre syndicat.

Depuis la mise en place de ce nouveau service, ce sont déjà près de **123 bornes de recharge**, soit 237 points de charge, qui ont été installées par le SYDER sur le territoire rhodanien. On distingue des bornes classiques, intermédiaires et rapides. Afin d'encourager la mobilité verte sur le territoire de ses collectivités membres, le SYDER a déterminé des conditions financières incitatives en proposant un abattement de 100% pour les communes qui sont intégrées au **Schéma Directeur des IRVE**.

Ce Schéma Directeur des IRVE a été lancé en 2021 afin **d'intensifier et de planifier le déploiement des bornes de recharge** sur le territoire en fonction des besoins des collectivités et des différents types de recharge pour les dix années à venir.



Des bornes accessibles 24h/24h, 7 jours/7, à des tarifs attractifs

Les bornes du SYDER sont accessibles 7 jours/7 et 24h/24. Elles permettent des recharges complètes ou occasionnelles sur l'espace public. Les équipements du syndicat sont accessibles via une carte d'abonnement ou l'application sur smartphone. De plus, elles sont compatibles avec les abonnements d'autres opérateurs régionaux, nationaux ou européens.



Les chiffres clés de la mobilité électrique :

19 901
charges effectuées sur le réseau

Environ **286**
tonnes de CO₂ évitées

343 224
kWh consommés



Carte SYDER-QOVOLTIS



Autre utilisateur

Pour faciliter la rotation sur les bornes



Borne AC et jusqu'à 50 AC/DC

0,25€ /kWh

0,35€ /kWh

+ 4 € de l'heure
1/2 heure après la fin de la charge (sauf entre 22h et 7h du matin)



Supérieur à 50 AC/DC

0,40€ /kWh

0,50€ /kWh

+ 4 € de l'heure
1 heure après la fin de la charge (l'heure commencée étant due)



LE SAVIEZ-VOUS ?

Les véhicules sont les premiers émetteurs de CO₂ en France, représentant près de 30 % des émissions totales. Le transport routier à lui seul génère environ 123 millions de tonnes de CO₂ par an, avec les voitures particulières responsables de 53 % de ces émissions.

9 stations de super-chargeur publiques dans le Rhône

Le SYDER a été sélectionné parmi les premiers lauréats de l'appel à projets gouvernemental « Soutien au déploiement de stations de recharge pour les véhicules électriques », dans le cadre du plan France 2030. Grâce à une subvention de **1,7 million d'euros**, le SYDER installera **9 stations de recharge publiques de haute puissance** dans le Rhône. Cette initiative s'inscrit dans les ambitions du Schéma Directeur des Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques du syndicat et participe activement à la transition énergétique du territoire.

AMBÉRIEUX D'AZERGUES : PREMIÈRE STATION PUBLIQUE DE RECHARGE HAUTE-PUISSANCE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES

En décembre 2024, une première station de recharge haute puissance verra le jour sur notre territoire. Celle-ci se trouvera entre les communes d'Ambérieux d'Azergues et Anse, le long de la RN51, à proximité de l'autoroute A6 et de l'axe Villefranche/Lyon.

Cette aire de services offrira aux usagers quatre bornes de recharge ultra-rapide, soit 8 points de charge, accessibles dans les deux sens de circulation. 8 autres stations de recharge haute puissance verront le jour au sein du département dans les prochains mois, de quoi faire rayonner la mobilité durable dans le Rhône !



2 questions à Sylvain Sotton, Vice-président du SYDER en charge de la mobilité électrique.

Comment le SYDER accompagne-t-il les communes dans le déploiement de leurs bornes ?

Le SYDER a mis en place un Schéma Départemental des Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques (SDIRVE), qui définit les emplacements et les puissances des bornes à déployer sur l'ensemble du territoire du Rhône. Les critères de sélection incluent les grands axes de circulation, la fréquentation et la proximité de sites d'intérêt, tels que les lieux touristiques. Lorsqu'une commune exprime le souhait d'installer une borne, le SYDER vérifie son éligibilité et lui propose des options en fonction du SDIRVE. Une fois la compétence transférée par la commune, le SYDER prend en charge l'investissement et le fonctionnement. Nous disposons de plusieurs types de bornes adaptées aux différents besoins, allant des bornes de faible puissance pour une recharge nocturne dans les quartiers aux bornes de forte puissance pour une recharge rapide pour les usagers de passage. De plus, nous allons déployer neuf stations de « super-chargeurs » à haute puissance sur les grands axes aux portes de la zone à faibles émissions (ZFE) de Lyon, facilitant l'accès à la métropole, notamment pour les entreprises locales.

Quels sont les objectifs et enjeux du SYDER à l'échelle du territoire du Rhône en matière de mobilité électrique pour les 10 prochaines années ?

Le SYDER vise à établir un véritable service public de recharge électrique, accessible à toutes les communes et à l'ensemble des utilisateurs de mobilité électrique. Nous souhaitons maintenir des tarifs équilibrés pour rendre la transition écologique plus accessible à ceux qui souhaitent adopter des solutions de mobilité décarbonées. Le SDIRVE offre des perspectives à court terme, mais les besoins évolueront avec les avancées technologiques, notamment l'émergence de nouvelles batteries plus performantes qui devraient réduire les coûts grâce à une production en masse. Bien que le maillage territorial doive commencer par un premier niveau d'infrastructure, à terme, toutes les communes désireuses d'en bénéficier auront accès au réseau du SYDER. Notre priorité est de garantir que les investissements soient en adéquation avec les besoins identifiés, afin de poursuivre le déploiement de manière cohérente.

LE SAVIEZ-VOUS ?

D'ici 2050, la France pourrait compter entre 13 et 15 millions de véhicules électriques, selon les projections liées à la transition énergétique. Ce développement vise à réduire significativement les émissions de CO₂ du secteur des transports et à atteindre les objectifs de neutralité carbone fixés pour cette échéance.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La France prévoit de mettre fin à la vente de véhicules thermiques d'ici 2035, marquant une étape cruciale vers une mobilité plus durable. Cette initiative s'inscrit dans un effort global pour réduire les émissions de CO₂ et encourager l'adoption de véhicules électriques. C'est dans cette perspective que le SYDER met en place des incitations financières et développe l'infrastructure de recharge pour soutenir cette transition, visant à transformer le paysage automobile français et à atteindre les objectifs climatiques nationaux.

RETOUR EN IMAGES

Les Trophées du SYDER – édition 2024

Le SYDER a remis le 11 juin 2024 au Domaine des communes à Anse ses traditionnels Trophées. Un rendez-vous attendu dans la vie du syndicat qui met à l'honneur **l'engagement des communes membres en termes de transition énergétique et d'aménagement du territoire**. 7 communes se sont distinguées parmi les 30 nommées.

Bravo à tous nos lauréats et aux communes nommées pour leur dynamisme et leur volonté d'accompagner leur territoire vers un avenir durable et responsable !

Les lauréats

- **Trophée "qualité de la distribution d'électricité"** attribué à la commune de Villechenève pour un renforcement de réseau dans le centre-bourg.
- **Trophée "éclairage raisonné"** décerné à la commune de Saint-Etienne-des-Oullières pour l'équipement d'éclairage public du stade de football.
- **Trophée "mise en valeur du cadre de vie"** attribué à la ville de Simandres pour la dissimulation des réseaux de la rue des Fontaines.
- **Trophée "mise en lumière du patrimoine"** décerné à la commune de Montmelas-Saint-Sorlin pour l'éclairage de la Chapelle Saint-Bonnet.
- **Trophée "énergie locale"** décerné à la commune de Fleurieux-sur-L'Arbresle pour l'installation photovoltaïque réalisée dans le cadre de la rénovation de sa salle polyvalente.
- **Trophée "démarche globale"** attribué à la ville de Pusignan pour la réalisation d'ombrières photovoltaïques, l'implantation de deux bornes de recharge pour véhicules électriques et l'éclairage public en LED du parking Brissaud.
- **Un trophée d'honneur** est décerné à la commune de Montrottier pour sa chaufferie et son réseau de chaleur remarquable installés en 2023.

Cette cérémonie fut également l'occasion de remettre le prix départemental du concours Ecoloustics qui a été décerné à la classe de CM1-CM2 de l'école de Morancé.



LA COLLABORATION AVEC LE SYDER A ÉTÉ TRÈS BÉNÉFIQUE POUR LA COMMUNE. ILS ONT PU METTRE LES MOYENS TECHNIQUES ET HUMAINS QUE LA COMMUNE N'AURAIT PAS PU METTRE POUR RÉALISER UN TEL PROJET. C'EST UN TRÈS BEAU PROJET QUI S'INSCRIT POUR L'AVENIR.

Gérard Venet,
Responsable service technique
de Fleurieux-sur-L'Arbresle



LES SUCCÈS QUE NOUS CÉLÉBRONS SONT LE FRUIT D'UN TRAVAIL PARTENARIAL ET COLLECTIF. ILS SONT LE RÉSULTAT DE LA SYNERGIE ENTRE NOS COMMUNES, DE L'ÉCHANGE DE SAVOIR-FAIRE, DE LA MISE EN COMMUN DES RESSOURCES ET DE LA VOLONTÉ PARTAGÉE DE PROGRESSER VERS UN AVENIR PLUS VERT. CHACUNE DE NOS RÉALISATIONS EST UNE BRIQUE SUPPLÉMENTAIRE DANS L'ÉDIFICE D'UN MONDE PLUS DURABLE.

Malik Hechaichi, Président du SYDER

CE PROJET EST REMARQUABLE CAR CE NOUVEAU POSTE VA POUVOIR ALIMENTER LES CONSOMMATIONS DE TOUS LES NOUVEAUX ARRIVANTS ET LES NOUVELLES CONSTRUCTIONS. AVEC CET ÉQUIPEMENT, ON EST PRÊT POUR LES 50 PROCHAINES ANNÉES !

Bernard Chazelles, Maire de Villechenève

CAP SUR LES TERRITOIRES



Inauguration du Centre d'animation de Lentilly

Le 27 septembre 2024, Michel Gouget, Vice-président du SYDER chargé du développement des énergies renouvelables, a inauguré le nouveau centre d'animation de la mairie de Lentilly. Le SYDER a équipé le bâtiment de 71 panneaux photovoltaïques, produisant 33 046 kWh par an, soit l'équivalent de la consommation électrique de 7 foyers. Ce projet permet également d'éviter l'émission de plus d'une tonne de CO₂ chaque année. Il s'inscrit dans un partenariat plus large entre le SYDER et la CCPA visant à installer 14 équipements similaires pour produire 900 MWh par an sur le territoire.



Coup de projecteur sur les nouveaux aménagements de la « Route de Lyon » de Colombier-Saugnieu

Le 13 septembre 2024, le Président du SYDER, Malik Hechaïchi, a inauguré les nouveaux aménagements de la «Route de Lyon» et la Maison France Services de Colombier-Saugnieu. Cette célébration conviviale a réuni de nombreux élus locaux, dont le maire Pierre Marmonier et des représentants régionaux. Le SYDER a réalisé l'enfouissement de plus de 1 000 mètres de réseaux basse tension et télécommunication pour sécuriser les infrastructures et embellir le paysage. De plus, 21 candélabres ont été remplacés par des luminaires LED connectés, assurant un éclairage économique et innovant. Cette initiative s'inscrit dans un engagement fort pour la transition énergétique.

Les locaux du SYDER passent à l'énergie solaire

Durant la période estivale, des panneaux photovoltaïques ont été posés sur le toit du bâtiment du SYDER. Grâce à ces équipements, les locaux du syndicat consommeront, en autoconsommation, l'électricité produite par cette installation d'une puissance de 30,36 kWc. Sa production annuelle est estimée à 36 875 kWh, soit l'équivalent de la consommation en électricité annuelle de 7 foyers.



Une seconde vie pour les candélabres !

Le SYDER et la commune de Saint-Romain-en-Gal ont lancé une initiative responsable pour rénover plus de 50 candélabres vieillissants. Plutôt que de les remplacer, les équipements sont traités contre la corrosion pour prolonger leur durée de vie et repeints pour leur redonner un aspect neuf. Ce projet de rénovation permet de recycler et réutiliser les infrastructures existantes, contribuant ainsi à réduire l'impact environnemental tout en modernisant l'éclairage public de manière durable.

Gleizé célèbre la Démarche Performancielle

Pascal Lebrun, Vice-président du SYDER délégué à l'exploitation des réseaux, et Ghislain de Longevialle, maire de Gleizé, ont inauguré le 11 juillet 2024 la modernisation de l'éclairage public de la commune en présence de nombreux élus. Ce projet s'inscrit dans le programme de Démarche Performancielle initié par le SYDER dans le Rhône. À Gleizé, 1 456 sources lumineuses ont été remplacées par des LED et 1 510 systèmes de télégestion ont ainsi été installés. Ces innovations permettent de réduire de 70 % la consommation énergétique de la commune, soit une économie de plus de 60 000 € par an.



Pusignan : une commune engagée dans la transition énergétique

Madame Anita Di Murro, Maire de Pusignan et Malik Hechaïchi, Président du SYDER, ont inauguré la modernisation des infrastructures énergétiques de la commune, marquant un tournant vers une transition durable. Parmi les réalisations majeures, l'installation d'un parc d'ombrières photovoltaïques sur le parking Brissaud, avec 537 panneaux produisant 252 MWh par an, alimente directement plusieurs bâtiments communaux en autoconsommation. Une borne de recharge pour véhicules électriques a également été installée, contribuant à réduire les émissions de CO₂. Le SYDER a également modernisé l'éclairage public avec des LED économes, renforçant l'engagement de Pusignan dans la transition énergétique.





AGENDA

03.12 2024

18h00 : Comité syndical – Espace culturel
La Pirogue à Saint-Georges-de-Reneins

05.12 2024

12h00-13h00 : Webinaire - Les charges

10.12 2024

17h00 : Soirée de lancement de la chaire
européenne de la Transition du territoire –
Université Lyon 1

09.01 2025

12h-13h : Webinaire - Logiciel
de télégestion de la Démarche
Performancielle

28.01 2025

Comité syndical et cérémonie des vœux

06.03 2025

12h00-13h00 : Webinaire - Mobilité
électrique



LA CÉRÉMONIE DES VŒUX

Rendez-vous le 28 janvier 2025 pour l'événement
incontournable de notre début d'année :
la cérémonie des Vœux. L'occasion de célébrer l'année écoulée et
de partager ensemble les ambitions de celle à venir.

CONTACT

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIES DU RHÔNE

61 Chemin du Moulin Carron · 69570 DARDILLY

Tél : 04 72 18 75 00 / contact@syder.fr

www.syder.fr